



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tensions à la frontière polonaise

Question au Gouvernement n° 4505

Texte de la question

TENSIONS À LA FRONTIÈRE POLONAISE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Petit.

M. Frédéric Petit. Monsieur le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, en réponse aux sanctions de l'Union européenne, le dictateur biélorusse nous a menacés en mai dernier de nous envoyer des migrants, puis de la drogue, puis la mafia.

Comme je le dénonçais dans le cadre de la mission flash que j'ai menée en juin, la menace a été mise à exécution. Le régime s'est transformé en passeur d'État ; il a affrété des avions, est allé chercher des migrants au Proche-Orient ; il a mis à disposition les centres d'hébergement des *agroturistica* et accompagne les migrants jusqu'à la frontière. Les chiffres sont impressionnants. Au-delà de ceux qui sont passés, de ceux qui sont coincés, nous savons qu'il y avait la semaine dernière 15 000 candidats à la migration en attente à Minsk. Le régime joue avec ces hommes, ces femmes et ces enfants, les déplace comme des pions – c'était le cas encore la nuit dernière – et les menace avec des armes s'ils font un pas en arrière.

Il s'agit d'une guerre hybride ; ce ne sont pas la Pologne ni la Lituanie qui sont agressées, mais bien l'Union européenne. Quelle est la position du Gouvernement ? L'engagement de la France et de l'Union européenne aux côtés de la Pologne et de la Lituanie est nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Vous avez raison de dénoncer une situation scandaleuse, un véritable trafic d'êtres humains organisé par le régime biélorusse. Je ne reviens pas sur les épisodes précédents ; en réponse à une fraude électorale, inacceptable, l'Union européenne avait appliqué un certain nombre de sanctions ; le régime biélorusse a alors organisé un trafic migratoire, principalement depuis le Proche-Orient, jusqu'aux frontières de l'Union européenne.

Je veux redire, comme vous l'avez fait, que c'est une crise européenne qui nécessite une réponse européenne et réaffirmer à cette occasion la solidarité de la France avec la Pologne, la Lituanie et la Lettonie – les trois pays directement concernés par ces pressions. Je me suis rendu moi-même dès le mois de septembre à la frontière entre la Lituanie et la Biélorussie pour apporter le soutien matériel de la France ; le soutien européen s'est poursuivi.

Nous devons répondre de manière extrêmement ferme à cette guerre hybride, qui peut donner des idées à d'autres de nos voisins. Près de 200 agents de l'agence FRONTEX – l'agence européenne de garde-frontières

et de garde-côtes – ont ainsi été déployés auprès de la Lituanie ou de la Lettonie. À ce stade, la Pologne n'a pas souhaité faire appel aux moyens européens, ce que je regrette. Toutefois, ceux-ci restent parfaitement disponibles pour appuyer sa réponse.

Nous devons répondre avec fermeté, mais aussi avec nos valeurs, dans le respect de la règle de droit. Il ne s'agit pas de pratiquer des refoulements, ni de dresser des barbelés avec des lames de rasoirs, ni d'instaurer un état d'urgence perpétuel, comme nous pouvons le déplorer actuellement en Pologne. Ne nous trompons pas d'ennemi ; il s'agit de répondre ensemble à cette provocation de la Biélorussie ; nous sommes solidaires de la Pologne, si elle a besoin des moyens européens.

Il faudra également discuter des restrictions ou des sanctions envers la Biélorussie ; ce sera l'objet de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, qui aura lieu lundi et à laquelle participera Jean-Yves Le Drian au nom de la France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Dem et LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Petit.

M. Frédéric Petit. Je vous remercie pour ces explications claires sur un sujet qui n'est pas souvent compris. J'insiste, ce qui se passe dans ces forêts et ces marais ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal : la fin d'un régime absurde à nos frontières. C'est la seule solution pour que les murs puissent « tomber, tomber, tomber », comme le dit la chanson *Mury* – « les murs » – de Solidarnosc, reprise aujourd'hui par le peuple bélarusse. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Dem et LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Petit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4505

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)